

Perfectionnement PEB : Etanchéité à l'air : contexte réglementaire, conception, réalisation et mesure

 7 h  140,00 €

Public

La formation est destinée aux auteurs de projet et responsables PEB et est particulièrement adaptée aux personnes combinant ces deux fonctions

Prérequis

Etre responsable PEB ou auteur de projet

Objectifs

La formation donnera les différents éléments à prendre en compte en vue de mener à bien des projets de construction visant à atteindre une très bonne étanchéité à l'air

Les aspects spécifiques à la réglementation PEB sont rappelés lors de la formation. Les choix réalisés dès le stade de la conception et qui sont déterminants pour la performance d'étanchéité à l'air globale sont passés en revue. La mesure de l'étanchéité à l'air et les règles à respecter dans le contexte de la réglementation PEB sont expliquées. Les aspects de mise en œuvre et de conception des détails constructifs sont également largement traités. Enfin, la problématique de la responsabilité des acteurs est également abordée.

- Préambule
 - Définition de l'étanchéité à l'air
 - Intérêts à rendre un bâtiment étanche à l'air
 - Stratégie globale : lien avec la ventilation et l'isolation thermique
- Contexte réglementaire
 - Prise en compte de l'étanchéité à l'air dans le calcul PEB (Pertes par ex/infiltrations, valeur par défaut)
 - Impact de l'étanchéité à l'air sur le niveau E
 - Réglementation PEB vs Label Passif
- Mesurer la performance de l'étanchéité à l'air
 - Les objectifs possibles d'un test de pressurisation
 - Documents de référence : NBN EN 13829, spécifications supplémentaires et STS 71-3
 - Détermination de la zone à mesurer
 - Matériel utilisé
 - Préparation du bâtiment
 - Contenu du rapport
 - Répétabilité de la mesure
 - Responsabilité si le résultat attendu n'est pas atteint

- Concevoir un bâtiment étanche à l'air
 - Fixer le niveau d'exigence
 - Déterminer le volume protégé et positionner la barrière à l'air
 - Choisir et positionner les installations techniques pour gérer les contradictions entre la ventilation obligatoire de certains locaux et la performance d'étanchéité à l'air (cage d'ascenseur, chaufferie,...)
 - Positionner les conduites et traiter les percements
 - Choisir les bons matériaux (enduit intérieur, membrane pare-vapeur, panneaux, bois, béton)
 - Choisir les menuiseries
 - Concevoir des détails assurant la continuité de l'écran à l'air
 - Assurer une bonne coordination entre les différents corps de métier
- Prescrire l'étanchéité à l'air
- Mettre en œuvre l'étanchéité à l'air : nœuds constructifs pour murs maçonnés et ossature bois
 - Pied de mur
 - Liaison façade – plancher intermédiaire
 - Liaison façade – toiture plate
 - Continuité de l'étanchéité à l'air au niveau des pannes
 - Liaison toiture – façade (ou pignon)
 - Liaison toiture – mur de refend
 - Intégration des menuiseries dans un mur de façade

Informations pratiques

> Droit d'inscription

140,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Liège



Journée

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

> Reconnaissance

I.F.A.P.M.E. et Région wallonne (SPW - DGO4)

Perfectionnement PEB : Etanchéité à l'air : contexte réglementaire, conception, réalisation et mesure

Organisation

Formation de perfectionnement PEB &ndash, développée avec le soutien de la Wallonie (DGO4)

Renseignements

Tél : 04/229 84 20 Fax : 04/229 84 29

€ 140,00 € ou 7 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Sur demande

 **Site de Liège Sainte-Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

 <http://google.be> (<http://google.be>)

Formateur
Pierre Willem